



La nécessaire protection des marins pêcheurs durant la pandémie de Covid-19



Le cas des femmes de la pêche artisanale

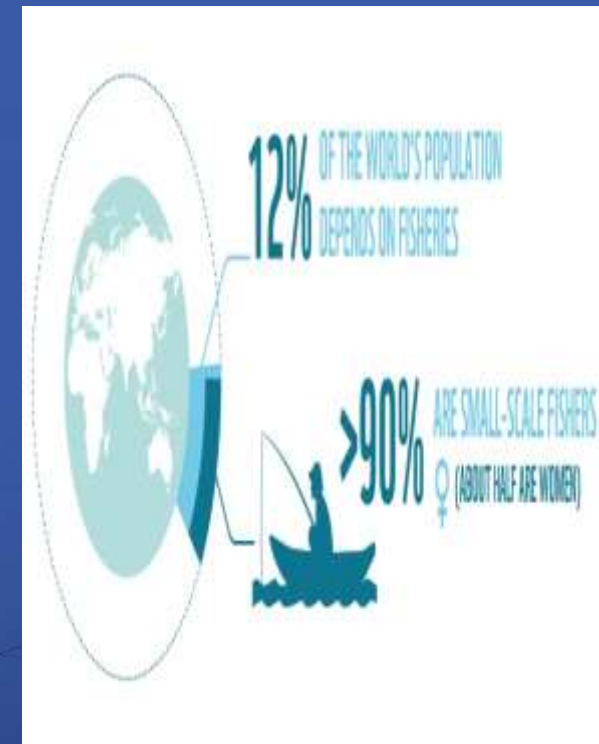


Mme Christine Amy Dago, Présidente du RAFEP
13/08/2020



la femme dans la chaîne de valeur du secteur de la pêche africain

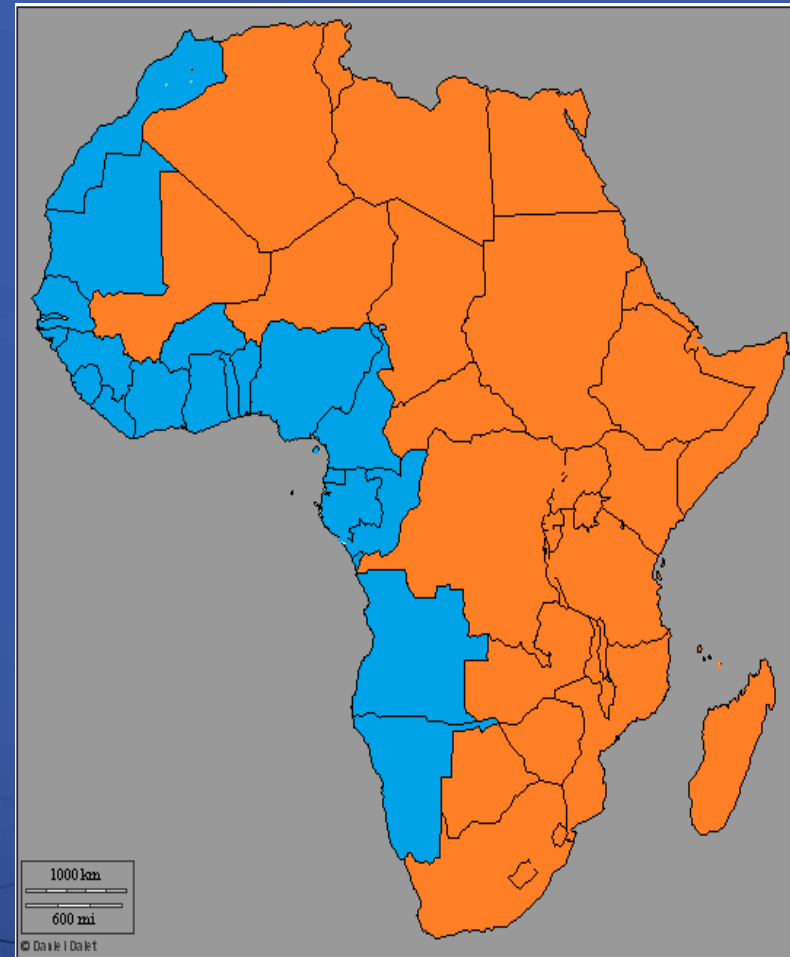
- ❑ Les produits de la pêche et de l'aquaculture restent une source importante de nourriture, de nutrition, de revenus et de moyens de subsistance pour des centaines de millions de personnes en Afrique
- ❑ Des statistiques récentes révèlent que les femmes représentent plus d'un quart (27%) de la main-d'œuvre dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique
- ❑ La grande majorité de ces femmes sont employées après la récolte (91,5%), ce qui contribue grandement à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et aux revenus des ménages
- ❑ Les femmes participent à tous les segments de l'industrie des produits de la mer, y compris
 - ❑ la pêche,
 - ❑ l'aquaculture,
 - ❑ le commerce et la vente,
- ❑ Mais le manque général de considération pour leur rôle et leur travail dans l'industrie des produits de la mer est, à bien des égards, désavantageux pour elles et les empêche finalement de participer pleinement et équitablement à cette industrie





Stratégie de renforcement des activités des femmes dans le secteur

- ❑ Les Directives SSF reconnaissent les activités **post-récolte** et les autres **activités de la chaîne de valeur** en tant que **composantes essentielles** de la **durabilité de la pêche artisanale**
- ❑ Compte tenu de leur rôle important dans le sous-secteur de la post-récolte, les femmes doivent:
 - ❑ **participer aux processus décisionnels**
 - ❑ **avoir accès aux ressources matérielles et financières pour développer leur industrie** et répondre à leurs besoins et aspirations.
 - ❑ **avoir formation et une instruction formelle pour améliorer l'efficacité, la rentabilité et la durabilité** de leurs activités





Présentation du RAFEP



- ❑ Le Réseau africain des femmes de la pêche (RAFEP) est une organisation née de la volonté politique des États Membres de la COMHAFAT
- ❑ Il regroupe l'ensemble des réseaux nationaux et organisations des femmes actives dans la pêche des pays de la COMHAFAT
- ❑ il a été créé pour
 - ❑ renforcer la situation de ces femmes
 - ❑ défendre leurs intérêts compte tenu du rôle clef qu'elles jouent dans le secteur des pêches
 - ❑ surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées
- ❑ Outre le fait qu'il constitue un cadre de coopération entre ces femmes, le RAFEP, se positionne comme un organe de représentation et une force de propositions visant le développement de l'entrepreneuriat féminin et le renforcement de leurs capacités et leur épanouissement dans le secteur



L'activité des femmes la pêche artisanale en Côte d'Ivoire

- ❑ les femmes de la pêche artisanale conduisent trois types d'opération :
 - ❑ Débarquement du poisson tout venant ;
 - ❑ Débarquement du faux-thon de l'Union Européenne
 - ❑ Production et vente des produits de la pêche transformés pour l'alimentation courante

Au quotidien, ces trois types d'opération nécessitent la *disponibilité en permanence et la présence des femmes travailleuses de la pêche.*



Impact du COVID 19 sur L'activité des femmes



- ❑ impossible pour les femmes dans la pêche artisanale d'arrêter leurs activités car, compte tenu de leurs **faibles moyens**, elles vivent au jour le jour
- ❑ Les vendeuses de poisson, par exemple, doivent aller vendre le petit poisson qu'elles doivent acheter chaque jour, sinon **leurs familles n'ont rien à manger**
- ❑ Les mesures de restriction prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 **taxent très fort la pêche** artisanale, car les hommes et les femmes concernés ont des contacts étroits à tous les stades de la chaîne de valeur
- ❑ Ces mesures de restrictions viennent bouleverser les habitudes et toutes les activités des acteurs du secteur de la pêche artisanale, déjà frappés par des **conditions de travail, de santé** et de vie assez difficiles





Réaction des femmes de la pêche artisanale



- ❑ Les femmes de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire, organisées via l'Union des coopératives USCOFEP-CI, ont mis tout en œuvre pour assurer la poursuite de leurs activités afin que la nourriture soit dans l'assiette de leurs familles mais aussi de la population ivoirienne
- ❑ **Pour la prévention**, elles font de la sensibilisation dans plusieurs sites de débarquement pour que les gens gardent une distance sociale et respectent les mesures d'hygiène
- ❑ **La sensibilison** des gens pour qu'ils se lavent les mains lorsqu'ils entrent sur le marché et qu'ils portent des gants





Réaction des femmes de la pêche artisanale



- ❑ *La demande des produits d'hygiène a augmenté* en cette période turbulente et les femmes qui opèrent dans la pêche, plusieurs fois, ont cotisé de leurs économies pour acheter les kits sanitaires
- ❑ Dans certains sites de débarquement, elles contrôlent l'accès pour réduire le nombre de personnes qui interagissent et obligent chaque client à se laver les mains





Vision du RAFEP

«La pandémie exacerbe et aggrave les inégalités préexistantes, exposant les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques, économiques et de biodiversité, qui amplifient à leur tour les impacts de la pandémie. La plus répandue de ces inégalités est l'inégalité entre les sexes» (ONU, 2020: 3)

Au niveau du RAFEP, si nous voulons trouver les moyens les plus efficaces pour traiter les impacts du le COVID-19, il faut:

- ❑ **Associer** pleinement les organisations de femmes (y compris les associations locales) dans l'élaboration des futures réponses pour la mise en œuvre et au suivi de l'Agenda 2030
- ❑ **Débloquer** des moyens financiers ambitieux, notamment une aide financière structurelle aux organisations de femmes (y compris les associations locales)

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES





Conclusion

Le monde ne pourra jamais atteindre pleinement ses objectifs si la moitié des habitants de la planète ne sont pas en mesure de réaliser leur potentiel

Ban Ki-moon

Secrétaire général des Nations-Unies, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme du 8 mars 2015

Merci pour votre attention